

Mairie de

## MONCEAUX EN BESSIN

14400

Tél: 02.31.21.96.43

### Compte Rendu Succinct

du CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 26 mars 2021

Ouverture séance : 20h10

Approbation à l'unanimité du conseil municipal du 15 janvier 2021

#### Ordre du jour :

- I°/ Urbanisme (actes, zone AU2...)
- II°/ Travaux & projets (projet alternatif RD6, cimetière, aire loisirs, école)
- III° / Finances (*point financier, plan de relance, informations financières*)
- IV°/ Marchés travaux / prestation
- V°/ Intercommunalités et syndicats (Bx intercom (loi LOM), SDEC, SEROC, Collectéa)
- VI° / Administratif (RH, élections), Communication (info Covid) & Animations
- VI°/ Questions diverses et tour de table

L'an deux mil vingt et un, le vendredi 26 mars, vingt heures dix, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Monceaux en se sont réunis dans la salle polyvalente Georges GODEY.

Secrétaire de séance : Mme LEBARBEY Mylène

#### I. / Urbanisme

##### I.1° / actes :

Tous les actes, formalités administratives ... soumis au contrôle de la légalité peuvent dorénavant être dématérialisés et télétransmis à la préfecture via le dispositif @ctes Préfecture.

##### I.2° / urbanisme :

Le planning prévisionnel sur l'aménagement futur de notre zone AU2 (lotissement les violettes) s'étalerait jusqu'en 2024. Il est conditionné au bon déroulement de la phase AU1 en cours.

##### I.3° / information du CAUE :

Les conseillers ont possibilité de participer à des formations proposées par la CAUE.

#### II. / Travaux et projets

#### II.1 ° / Projet alternatif RD6a :

Au regard et sur la base du projet d'étude global du CAUE présenté le 22 janvier 2021, la municipalité de Monceaux en Bessin s'est proposée de travailler sur une étude alternative. La Commission Travaux lui a donné un avis favorable le 19 mars 2021. Le Conseil décide de retenir l'étude. ✎ Voté à l'unanimité.

#### II.2 ° / RD6a :

Les travaux préliminaires au projet d'aménagement du RD6a vont être réalisés prochainement. Dans l'hypothèse où ceux-ci ne permettraient pas d'obtenir les résultats escomptés, il est demandé au conseil municipal de retenir une solution complémentaire. Le Conseil décide ces aménagements du RD6a. ✎ Voté à l'unanimité.

#### II.3 ° / Cimetière :

Le colombarium de notre cimetière ne laisse plus qu'une possibilité d'accueillir une urne. Afin de répondre à des sollicitations complémentaires. Le conseil décide de modifier le colombarium existant en l'agrandissant. ✎ Voté à la majorité.

#### II.4 ° / Aire de loisirs :

Les appareils de l'aire de loisirs ont besoin d'un entretien régulier, des devis vont être sollicités. Le conseil approuve cette démarche et donne pouvoir au maire pour signer l'offre la plus intéressante et faire réaliser ces travaux. ✎ Voté à l'unanimité.

#### II.5 ° / La petite école :

Le projet d'une salle culturelle, intergénérationnelle est envisagée dans notre école. La commission travaux est appelée à proposer un projet d'aménagement.

#### II.6 ° / Espaces supplémentaires de rangement :

Le grenier (au-dessus de la salle de délibération) et le local archive (au-dessus de l'atelier) sont terminés. Il faut remercier l'investissement de Mrs Olive, Bonneau et Legoux pour y avoir consacré un temps précieux.

Nous pouvons déménager la petite école afin de procéder à son aménagement futur.

#### II.7 ° / Sente de la Chesnaie :

Les travaux de réaménagement de la sente de la Chesnaie dépendent de l'intervention du SDEC (effacement télécom et éclairage public). L'entreprise travaux voirie interviendra dans la foulée...

### **III. / Finances**

#### III.1 ° / Situation financière 2021 :

La situation financière de Monceaux en Bessin est présentée au conseil municipal, elle présente un excédent global de l'exercice en cours de 11 934,90€.

### III.2 ° / plan de relance :

Le 3 septembre 2020, le gouvernement a lancé le plan de relance. Il repose sur 3 piliers : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce plan de relance se décline aussi vers la collectivité et par conséquent vers nos municipalités.

Nos projets d'investissement peuvent donc y trouver une aide appréciable, notamment la notion dite Cœur de Bourg à laquelle nous avons fait état lors de notre projet d'aménagement. Les commissions « finances et travaux » y sont associées en ce sens.

### III.3 ° / informations financières :

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, les collectivités devront afficher le plan de financement des opérations d'investissement subventionnées par l'Etat ou par des collectivités pendant leur réalisation.

## **IV. / Reconduction marché espaces verts**

Le conseil décide de renouveler le contrat d'entretien des espaces verts avec la SARL MARIE. ✎ Voté à l'unanimité.

## **V. / Intercommunalités (retour sur conseils intercom, comités syndicaux et SDEC)**

### V.1 ° / Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) :

Les communes membres sont appelées à voter en conseil municipal du transfert de compétence vers la communauté de communes. Le conseil a voté : 3 pour / 9 contre / 2 abstentions.

### V.2 ° / Loi GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

La communauté de communes doit se prononcer qu'en la prise de cette compétence d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Cette compétence concerne 12 missions du grand cycle de l'eau, celles transférées à Bessin urbanisme concernent :

- l'aménagement d'un bassin versant
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau
- la protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- la défense contre la mer

### V.3 ° / Syndicat Départemental Energie du Calvados :

Le conseil municipal acte le projet d'alimentation basse tension de la résidence la Monerie, sente des prés d'Aure.

Le SDEC se propose d'étudier la mise en place d'une borne de recharge automobile sur Monceaux en Bessin.

## **VI. / Administratif (RH, élections), communication (info Covid) & animations**

VI.1 ° / RH :

Mme Emmanuelle LEMARQUAND a transmis sa démission du conseil municipal pour raison de déménagement. Ce courrier de démission a été transmis à la sous-préfecture de Bayeux.

VI. 2 ° / Elections :

Rappel des élections départementales et régionales : les 13 et 20 juin 2021.

VI. 3 ° / Communication :

- Point sanitaire (Covid)
- Animations : 14-15 mai 2021 – Pierres en Lumières 2021

**VII. / Questions diverses & tour de table**

Monsieur Declomesnil attire l'attention du Conseil municipal sur certaines portions de voirie. Il propose un état des lieux.

Observations et réclamations : Néant

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits: le 26/03/2021, 23h30

Le maire

Gilles ISABELLE